

Pour M^r Renaud

quai N^o 146. -

au 5^e Et

M^odem^e Riouzel

sa fille

Marseille, le 5^e Mars

19

Ma chère fille,

Combien quelle est une triste position,
Lyon, 25 juillet, 1851 tu vois assez combien j'ai des droits à ton
assistance et cependant tu sembles oublier

de mon côté, j'en suis informé des nouvelles
depressives que tu vires de faire pour ton
agencement, il semblerait donc que ton
besoin fait méconnaître ton devoir
eussent mes besoins pressants.

J'attends une bonne prochaine réponse
accompagnée de 70 francs au moins, sans
cela j'en serais obligé. Expulsé de la chambre
que j'occupe.
J'espère que tu ne te feras pas attendre
dans quoi les grands intérêts qui m'obligent déjà
à avoir recours à la faible assistance de la
paroisse, m'obligeraient à accepter les bons
offres de conseil charitable pour obtenir une
pension qui alors serait obligatoire de ton
part.



De ton côté, tu vas calculer quel bien tu pourrais en tirer en t'occupant de moi.

Je préfère infiniment les secours de l'union filial à ceux de la loi, & quelque années que j'ai à vivre seraient empoisonnées par le chagrin que ce procès m'infligerait.

La perte d'un œil et le raffaiblissement de l'autre, n'est pas la cause qui m'oblige à emprunter la plume. Ton confident, c'est ~~le~~ plutôt le raffaiblissement de mes forces. Car la plume d'un confident tremble dans une doigts débile et une pensée s'égare au moment où je me dispose à la retracer sur le papier par écrit.

Il y a donc faiblesse physique et faiblesse intellectuelle, un autre dieu s'approche de moi, j'ignore quelle sera plus heurieuse que celle de ce monde ou je souffre beaucoup et depuis si long-temps.

Dans l'espérance d'une heurieuse éternité je t'embrasse avec affection
ton père et ami.